

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université de Strasbourg

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 31
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg, validées

DECIDE

Article 1

Délégation est accordée à monsieur Michele CUTINO, coordinateur de l'institut thématique interdisciplinaire « Histoire, sociologie, archéologie et anthropologie des religions » (ITI HiSAAR), à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution en recettes et en dépenses des crédits recherche (EOTP : W21ITI06HISA) et des crédits formations (EOTP : F21RCH01HISA).
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'ITI, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Michele CUTINO, délégation est accordée à madame Daniela LEFEVRE-NOVARO, responsable formation du diplôme universitaire de l'institut thématique interdisciplinaire HiSAAR.

Article 3

La délégation prend effet à compter de la date de publication. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Frédérique BERROD
Présidente

Affaire suivie par
Philippe WIART
pwuart@unistra.fr

**Direction de la recherche
et de la formation doctorale**
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 11 16
www.unistra.fr

La directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 24 septembre 2025

La Présidente,



Frédérique BERROD



Transmission à : Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Madame la directrice générale des services, Monsieur l'Agent comptable, Madame la Directrice des finances, Madame la Directrice des ressources humaines, aux intéressés.